

EDITO - Leçons de grève

Les grèves actuellement en cours en France et ailleurs nous rappellent deux données majeures. Nullement les seules à considérer, elles s'avèrent toutefois suffisamment importantes pour les mettre en exergue.

Première donnée. Une grève met sur le devant de la scène un fait incontournable, souvent escamoté ou, ce qui revient au même, tenu pour normal et évident. La reproduction de toute activité productive - dans un secteur ou dans la société dans son ensemble - dépend fondamentalement de l'effort des travailleurs, de leur participation soutenue et efficace à la transformation des matières premières en produits susceptibles de satisfaire des besoins ou de fournir des services. Pour ce faire, ces travailleurs louent à des employeurs leurs compétences techniques et leurs savoir-faire professionnels en échange d'un revenu, tout en y aliénant des pans significatifs de leur vie et de leur temps, de leurs affects et de leurs pensées. Ils le font car, sur ce qu'on appelle le marché du travail, ils y sont tenus pour continuer à vivre, eux personnellement et leurs proches. La grève signe l'interruption plus ou moins radicale de ces flux. C'est un des moyens des salariés pour tenter de changer l'ordre des choses.



Cela dit, à quelques nuances près, personne n'ignore cette première donnée. Quitte, cependant, à insister sur le rôle stratégique des entreprises commerciales, industrielles, financières - leur existence conditionne la réalité du travail et des grèves. **Voilà une affirmation empiriquement vraie et structurellement fausse.** Si l'entreprise produit, c'est bien par les salariés qu'elle emploie et les ressources matérielles et intellectuelles qu'elle mobilise ! A défaut, il s'agit d'un mot parfaitement creux - tel qu'illustré par un certain discours ambiant, l'entreprise étant érigée en entité (Entité ?) trans-humaine et neutre. Les doctrines du management ne sont pas étrangères à cette naturalisation. En réalité, l'entreprise constitue une modalité socio-historique (modifiable) d'organisation, utilisation et gestion des compétences, des configurations psychiques et des ressources disponibles - une manière de produire et de faire produire, d'offrir - sous conditions - des satisfactions typiques et typées vis-à-vis de certains besoins et de certains services. Elle n'est pas indispensable à toute forme possible de production mais juste à sa forme capitaliste.

Deuxième donnée. Il faut tenir compte des *effets subjectifs et objectifs des grèves*, leurs préalables et leurs conséquences. Mille choses, banales ou stratégiques sont rendues possibles ou interdites par une grève. On sait que les médias en font partie, qui ne cessent d'informer, d'interpréter, d'orienter. Des individus, groupes et institutions sont sommés d'adopter une position : « pour », « contre » ou, croient-ils, « sans opinion ». Il y a ceux qui, sans prendre part directement aux grèves, y participent en colportant certains points de vue en la matière et en accommodant leur vie quotidienne de manière à ne pas gêner les grèves en cours, ni à culpabiliser les grévistes. Il y a ceux pour qui la grève est faite uniquement de revendications corporatistes, passablement inactuelles, indifférentes aux dégâts occasionnés : leur souci est de continuer une vie la moins altérée possible par ce qu'ils tiennent pour des désagréments... Liste incomplète, bien sûr. Elle nous apprend

à considérer les actes de grève : arrêt d'un secteur d'activité, alliances et scissions, défilés, occupation de locaux, négociations, impact sur d'autres secteurs. Et à considérer tout autant la vaste agitation que ces actes provoquent, la normalité qu'ils interrogent, les malaises, satisfactions et prises de conscience qu'ils induisent sur les plans médiatique, politique, économique, personnel, familial, public, privé... Pareille agitation ne relève pas du contexte périphérique des grèves. Elle en fait partie, tel un indicateur significatif : les revendications satisfaites ou au contraire refoulées ne suffisent pas à caractériser le triomphe ou l'échec de la grève. Satisfactions ou refoulements restent déterminants, bien entendu. Sans aucunement épuiser la question. Appelons « grève » la pointe émergée la plus évidente, et aussi la plus équivoque, de mouvements qui s'appellent sociaux parce que, peu ou prou, ils excèdent les événements qui les portent sur le devant de la scène. Une grève est une manière de plaque tectonique en mouvement au sein d'une société. La confondre avec les petits et grands inconvénients subis par des individus et des familles dans leur quotidien rabaisse une expérience historique en un banal avatar domestique. Auquel cas il faut se demander qui, quels points de vue, quels groupements ont intérêt à pareil rabaissement... Et même ainsi, adhésions et rejets sont et restent politiquement connotés et idéologiquement codés. Car le domestique n'est pas justiciable d'une compréhension exclusivement familiale, sinon familialiste - les enjeux sociaux ne logent pas seulement à l'extérieur des questions privées. Une grève de transports dérange la vie quotidienne tout en dérangeant certaines postures à propos de la normalité de cette vie, sa logique et son sens. C'est précisément ce qu'il faut comprendre, si on veut agir en connaissance de cause.

Saül Karsz

CLINIQUE EN ACTE - Affaire clinique et enjeu éthique : lire ou pas le dossier de l'utilisateur ?



Question qui se pose avec une certaine acuité selon les enjeux institutionnels, les impératifs réels et supposés de la commande administrative ou judiciaire. Elle est aussi liée aux conceptions de travail des intervenants, à leurs présupposés vis-à-vis des diagnostics et consignes inscrites dans le dossier.

Certains professionnels veulent capitaliser un maximum d'informations, d'autres se laisser du temps pour découvrir par eux-mêmes une situation. Dans tous les cas un dossier est toujours à l'œuvre : soit le dossier **formel** du service qui recense des éléments significatifs à propos d'une situation, soit un référentiel mobilisé par l'intervenant [présupposés, catégorisations, ressentis...] forcément agissant, y compris à son insu. Nous l'appellerons le « dossier **virtuel** ». Avec des guillemets pour indiquer qu'il ne s'agit pas d'un document réel mais d'un registre de représentations actives.

Le dossier formel condense des éléments d'expertise sur différents registres : médical, psychologique, social, familial. Il cible la problématique d'un usager ou d'un patient et prescrit des pistes d'intervention en sa faveur. Le « dossier virtuel » donne une place significative à l'expérience de l'intervenant et à aux leçons des accompagnements déjà réalisés. Ces deux dossiers peuvent fournir des balises et des repères pertinents, des pronostics précieux. Mais nullement des garanties. Car *dossier* et *usager* ne s'encastrent pas bien l'un dans l'autre.

L'expertise d'une équipe ou celle d'un spécialiste peut produire un diagnostic rigoureux. Mais, aussi précis soit-il, il reste toujours une hypothèse raisonnable, jamais une vérité révélée ni une prévision définitive. Quant à l'expérience du professionnel, elle accumule des savoir-faire, mais pas nécessairement des savoirs

objectivés. L'expérience n'est pas une donnée indéfectible surtout si elle ne fait pas l'objet d'une mise en perspective régulière, d'un travail d'analyse clinique visant à questionner, rectifier, étayer les pratiques, à passer de l'expérience éprouvée à l'expérience instruite.

Dossier formel et « dossier virtuel » peuvent coïncider, se renforcer ou même se contredire. Dans tous les cas, ils sont à interroger. Pour tenter de faire la part des choses entre les informations utiles à la prise en compte de l'usager et les projections parfois ostentatoires à son propos. Pièces stratégiques pour l'intervention, ces deux dossiers sont donc aussi des pièces à conviction des présupposés de ceux qui les établissent. Ils renseignent autant sur certaines caractéristiques d'un usager que sur les difficultés de leurs auteurs à produire un diagnostic opérant. Ou au contraire sur leur habileté à produire des hypothèses cliniques pertinentes. Informations qui peuvent s'avérer utiles pour savoir à quel expert ou partenaire se fier ou duquel se défier.

Sans cette interrogation, le dossier, formel ou « virtuel », n'a que peu d'intérêt clinique : sauf à renforcer la cause d'un professionnel en quête de certitudes et de causalités omni-explicatives. Parti pris éthique que nous contestons au dépend de celui d'une autre éthique qui s'autorise à questionner des savoirs dogmatiques au profit de connaissances objectives, c'est-à-dire partielles et rectifiables.

Jean-Jacques Bonhomme

Chercher refuge ?

Lors des récentes Journées d'Etude et de Formation du Réseau Pratiques Sociales sur le thème « **Etre hébergé, se loger, habiter** », Paul Bretecher, psychiatre psychanalyste élevé à la psychothérapie institutionnelle et disciple de Lucien Bonnafé, a apporté son éclairage sur le syntagme « chercher refuge ».



Le statut de réfugié dit politique a concerné différentes populations :

les Huguenots fuyant après la Révocation de l'Edit de Nantes au 17^{ème} siècle, des proscrits qui au 19^{ème} siècle sont persécutés dans un Etat jugé autoritaire, des Russes quittant leur pays après la Révolution de février 1917, ceux qui se sont échappés des pays de l'Est pendant la Guerre Froide. *A contrario*, les Italiens et les Espagnols abandonnant leurs pays livrés au fascisme entre 1936 et 1945 n'ont pas obtenu ce statut. Les boat-people venant du Cambodge et du Vietnam vont bénéficier, pendant une vingtaine d'années, des besoins en main-d'œuvre des pays d'accueil. Les données seront sensiblement différentes quand viendront du monde entier des migrants de plus en plus nombreux. La part sera faite entre ceux qui sont acceptables (échappés de pays en guerre) et ceux qui sont indésirables (migrants économiques - euphémisme pour : couches pauvres ou appauvries de la population). Asile politique pour les premiers et refuge aléatoire pour les seconds.

La maladie comme refuge

A partir de ce rappel historique, Paul Bretecher « décolle la notion de refuge de celle de réfugié » ; est réfugié celui qui fuit un pays chargé de dangers réels et potentiels ; le refuge est ce qu'un sujet construit pour se blottir dans un monde plus ou moins imaginaire ou, du moins, se jouant de la réalité et vécu comme

protecteur. C'est « une affaire éminemment clinique et politique » car elle pointe à la fois ce que les sociétés induisent sur les sujets et les stratégies qu'ils mettent en place pour s'en accommoder.

S'appuyant sur les travaux de Freud, il nous propose une réflexion sur la maladie en tant que refuge, soit la névrose et la psychose élaborées comme autant de solutions face à des assauts internes ou externes *inassumables* pour un sujet. La psychose, notamment, *crée une nouvelle réalité à laquelle, à la différence de celle qui est abandonnée, on ne se heurte pas*¹. La caractérise sa capacité de reconstruction du monde. Des malades - dont certains parmi les réfugiés-migrants - investissent des symptômes censés les aider à vivre une situation inextricable qui les plonge dans la peur, l'incertitude et l'angoisse du lendemain et même de la journée présente.

Des questions se posent aux accueillants et aux soignants : comment aider ces personnes à sortir de ce qui est plus qu'un refuge ? Comment faire en sorte que ce passage par la maladie ne soit qu'un refuge provisoire ? Comment les amener à se risquer au-delà de leur système défensif ? Car le refuge, à l'instar de l'abri de montagne, suppose de pouvoir y entrer pour s'y (re)poser et aussi de pouvoir en sortir.

Des pistes de travail, expérimentées à Saint-Alban et à la clinique de La Borde, se trouvent dans les enseignements de la psychothérapie institutionnelle : ne pas considérer les patients comme des êtres irresponsables mais comme des gens capables de prendre des initiatives si on leur en donne l'occasion, ne pas les cantonner à un espace restreint en les laissant aller et venir comme bon leur semble. Gilles Deleuze préconisait de « construire des agencements », soit travailler à partir des territoires créés avec et par les patients et ménageant des lignes de fuite, des possibilités de trouver des issues, de rendre les frontières quelque peu poreuses. Créer des agencements suppose de dépasser les distinctions tranchées entre soignants et soignés, de reconnaître en ces derniers un potentiel de soignants, en ne réduisant pas autrui à sa condition de patient ou d'usager plus ou moins récepteur et passif.

Chercher refuge : une affaire éminemment clinique et politique

D'une part parce que les possibilités de soin ne sont ni dans le fait d'ôter trop vite à autrui ses symptômes, ni cristallisées dans le seul champ des soignants attirés, mais aussi dans le potentiel soignant de ceux qui, développant en partie à leur corps défendant des postures défensives, peuvent témoigner de ressources stratégiques et de compétences (autonomie, solidarité, débrouillardise). Il y a donc à penser et pratiquer l'accompagnement en termes de tendances, certaines à fortifier et d'autres à contrer.

D'autre part parce que ce qui arrive à un sujet dit quelque chose du monde réel dans lequel il évolue nécessairement, non pas comme il le souhaite mais comme il le peut, avec ses mécanismes de défense et ses refuges. L'illustrent les débats actuels sur la loi appelée « Loi asile-immigration ». Ils mettent en exergue les partis pris quant à l'accueil des migrants et la revendication de leurs droits que la droite française actuellement au pouvoir entend durcir, la contestation d'une réunification familiale pour les enfants accueillis, l'accélération des procédures d'expulsion, l'augmentation de la durée maximale de séjour en centre de rétention, le placement d'enfants en centre de rétention administrative (cf. article du Monde du 16/04/18 *Loi asile-immigration : ce que contient le texte, ce qui peut bouger, ce qui ne bougera pas*).

Claudine Hourcadet

¹ Freud, *La perte de la réalité dans la névrose et dans la psychose* (1924) In **Névrose, psychose et perversion**, PUF, Paris 1973



« **encore vivant** », de **PIERRE SOUCHON**, Éd. du Rouergue, 2017

Parlant de son livre, écrit dans un style tumultueux, plein d'humour et de poésie, Pierre Souchon déclare : « J'ai voulu démêler les fils de mon histoire, comprendre ce qui m'arrivait ».

Événement majeur de cette histoire, le diagnostic à l'âge de 20 ans de troubles bipolaires et des séjours en hôpital psychiatrique auxquels l'auteur va être contraint, non sans opposition réfléchie au pouvoir que représente l'ordre médical psychiatrique.

Dans son récit, l'auteur entrecroise positions sociales et trajectoires subjectives : origines familiales, études supérieures, amour pour une femme de milieu social aisé, rencontre avec la grande bourgeoisie. Comme s'il ne pouvait parler des uns sans immanquablement évoquer les autres. Comme si ce que la psychiatrie isole comme relevant seule de la maladie, Pierre Souchon le replace dans une histoire sociale où le conflit idéologique constitue un dénominateur commun dans les étapes de son existence :

- Elevé dans un milieu de paysans Ardéchois quelque peu lettré, il parvient aux études supérieures, côtoie des étudiants de milieu bourgeois et identifie ce qu'il nomme alors « une guerre sociale ». Il crie toute sa colère à l'un d'eux : « *Est-ce que je pouvais te raconter qu'il faut vivre avant d'écrire, et que l'histoire des hommes ne se contemple que les mains dans la merde, pas avec le regard en surplomb d'un collectionneur de papillon ?* ».
- Marié à une femme de la grande bourgeoisie, il exprime son attrait pour cette classe souvent détentrice d'une certaine culture et sa répulsion, voire sa rage, devant le banal mépris de cette même classe pour le monde ouvrier.

De la révolte contre l'insoumission à l'ordre social, Pierre Souchon produit, avec une étonnante lucidité, un décryptage du rapport dense, entremêlé, entre conflit idéologique et conflit psychique, à propos de la santé mentale.

Joël Pouliquen

Agenda

Manifestations ouvertes à toute personne intéressée

Samedi 1^{er} juin mars de 9h30 à 17h00 à Arcueil - séminaire de travail sur les projets associatifs (Rencontres du 22 juin, séminaire d'été des 1^{er} et 2 septembre et **XXIV^{èmes} Journées d'Etude et de Formation** [CIEP mars 2019])

Vendredi 22 juin de 9h30 à 17h00 à Paris - Bastille – Rencontres du Réseau Pratiques Sociales : « **La santé mentale : idéal social, enjeu idéologique, illusion subjective** »

Samedi 23 juin de 9h30 à 12h45 à Paris - Bastille - Délibération publique : « **Que peut vouloir dire adhérer à Pratiques Sociales ?** » - **de 14h30 à 17h00** - Assemblée Générale de l'association

Renseignements au secrétariat : Tél. (33) 06 45 90 67 61 ou sur le site www.pratiques-sociales.org

Conseil d'Administration du RESEAU PRATIQUES SOCIALES :

Saül Karsz président tél. 06.85.10.23.36, **Jean-Jacques Bonhomme**, vice-président, **Claudine Hourcadet** secrétaire tél. 06.45.90.67.61, **Joël Pouliquen** trésorier, **Sébastien Bertho**, **Claudine Schoukroun**

Ont collaboré à ce numéro : J.-J. Bonhomme, C. Hourcadet, S. Karsz, J. Pouliquen.

LePasDeCôté bulletin numérique du **Réseau Pratiques Sociales** : formes et contenus soumis à vos critiques et propositions, cher-e lecteur-trice. Abonnement gratuit à partir du site www.pratiques-sociales.org